

Projet éolien du Controis-en-Sologne (41)

Vue depuis la zone d'implantation potentielle du projet éolien

LETTRE D'INFORMATION N°1

Mars 2023

Un projet éolien au Controis-en-Sologne

En octobre 2018, la commune de Contres, devenue Controis-en-Sologne, s'est prononcée **favorablement** à la réalisation d'une étude de faisabilité **pour l'implantation d'un parc éolien**.

JP Energie Environnement (JPee), producteur français et indépendant d'énergie 100% renouvelable étudie les contraintes, les servitudes et les sensibilités de la zone d'étude.

Des études environnementales (écologique, paysagère et acoustique) sont en cours pour déterminer la faisabilité de ce projet et en définir les caractéristiques (modèle et nombre d'éoliennes, implantation, etc). En mars 2023, un **mât de mesure** sera installé au sein de la zone d'implantation potentielle pour évaluer finement le potentiel éolien du site ainsi que l'activité en hauteur des chauves-souris.

À partir des résultats de ces expertises, différentes variantes d'implantation seront étudiées afin de définir la configuration optimale dans le **respect des enjeux humains et environnementaux**.

Cette première lettre d'information a pour objectif de vous présenter la zone d'implantation potentielle, les études en cours, le calendrier du projet ainsi que les prochaines étapes.

Concertation préalable au projet d'installation d'éoliennes

JP Energie Environnement, porteur du projet éolien, en accord avec la commune du Controis-en-Sologne souhaite ouvrir à tous les habitants du territoire et riverains du parc éolien la possibilité de réagir et de poser des questions relatives au projet éolien.

La tenue de cette concertation préalable est volontaire et sera accessible pendant toute la durée du projet.

Pour participer, rendez-vous sur :
www.controis-en-sologne-41.concertation-jpee.fr

- ✖ **Un site propice à l'implantation d'éoliennes**
- ✖ **La contribution du territoire à la transition énergétique**
Une production locale d'électricité renouvelable
- ✖ **Des retombées économiques durables au niveau communal et intercommunal**
Des ressources nouvelles pour financer des équipements et des services
- ✖ **Un partenariat public/privé gagnant**
Participation de la Banque des Territoires (Caisses des Dépôts) au capital du projet
- ✖ **De l'activité économique et de l'emploi**
Entreprises locales et régionales (travaux publics, ingénierie, maintenance/exploitation)
- ✖ **Ouverture au capital du parc éolien**
JP Energie Environnement propose aux acteurs du territoire de devenir actionnaire de la société de projet éolien

Les chiffres clés de JPee sur l'année 2022



135
salariés



680 120
MWh produits

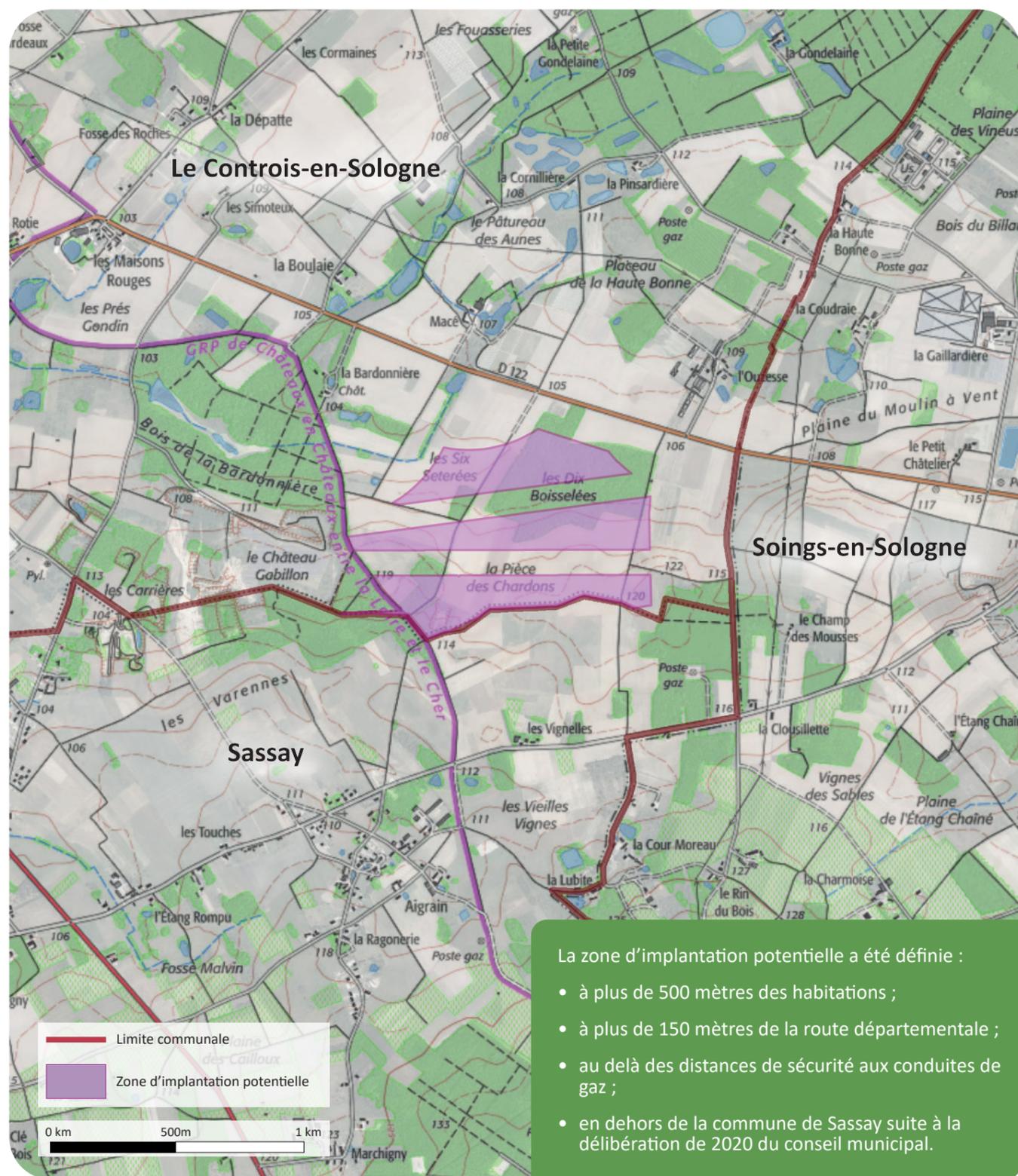


305 000
personnes alimentées
(avec chauffage)



332 500
tonnes de CO₂ évitées

Zone d'implantation potentielle



La zone d'implantation potentielle a été définie :

- à plus de 500 mètres des habitations ;
- à plus de 150 mètres de la route départementale ;
- au delà des distances de sécurité aux conduites de gaz ;
- en dehors de la commune de Sassay suite à la délibération de 2020 du conseil municipal.

Historique du projet

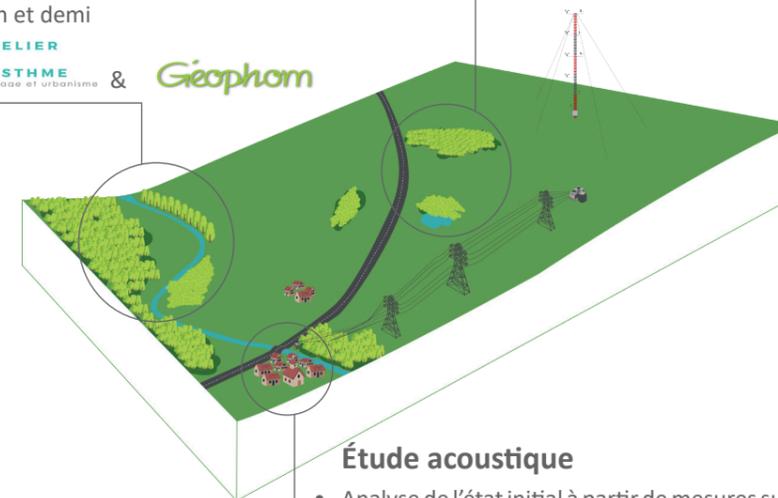
- Octobre 2018** Délibération du conseil municipal de Contres en faveur de la réalisation d'étude de faisabilité d'un parc éolien
- 2019 - 2021** Rencontres et accords des propriétaires et des exploitants agricoles concernés par la zone d'implantation du projet
- Janvier 2022** Lancement de l'étude écologique

Les études menées

Étude paysagère

- Nombre de sorties : 4 (inventaire sur site) et 6 jours de prises de photographies
- Durée de l'étude : 1 an et demi

Bureau d'études **ATELIER DE L'ISTHME** Paysage et urbanisme & **Geophom**



Étude acoustique

- Analyse de l'état initial à partir de mesures sur le terrain, pose de sonomètres au niveau des habitations les plus proches de la zone d'implantation potentielle et modélisation acoustique du projet éolien
- Durée de l'étude : 1 mois et demi

Bureau d'études **Orféa** acoustique

Étude écologique

- Nombre de sorties : 46 (tout confondu : oiseaux, chauves-souris, habitat, faune terrestre)
- Suivi en continu de l'activité des chauves-souris (positionné en lisière de bosquet)
- Durée de l'étude : 2 ans

Bureau d'études **THEMA** & **EchoChiros**

Installation d'un mât de mesure du vent

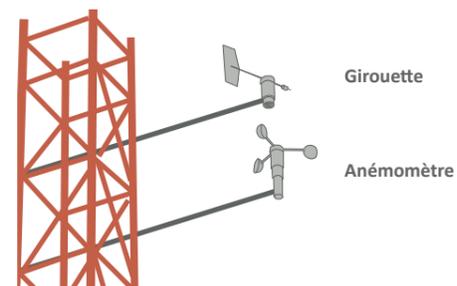
Le mât de mesure éolien sera installé en **mars 2023** au Controis-en-Sologne au lieu-dit **La Boulaie** et mesurera **120 mètres**.

Cette structure en treillis sera équipée, à différentes altitudes, d'instruments permettant de mesurer la vitesse (5 anémomètres) et la direction (2 girouettes) du vent. Des capteurs de température et de pression atmosphérique seront également installés.

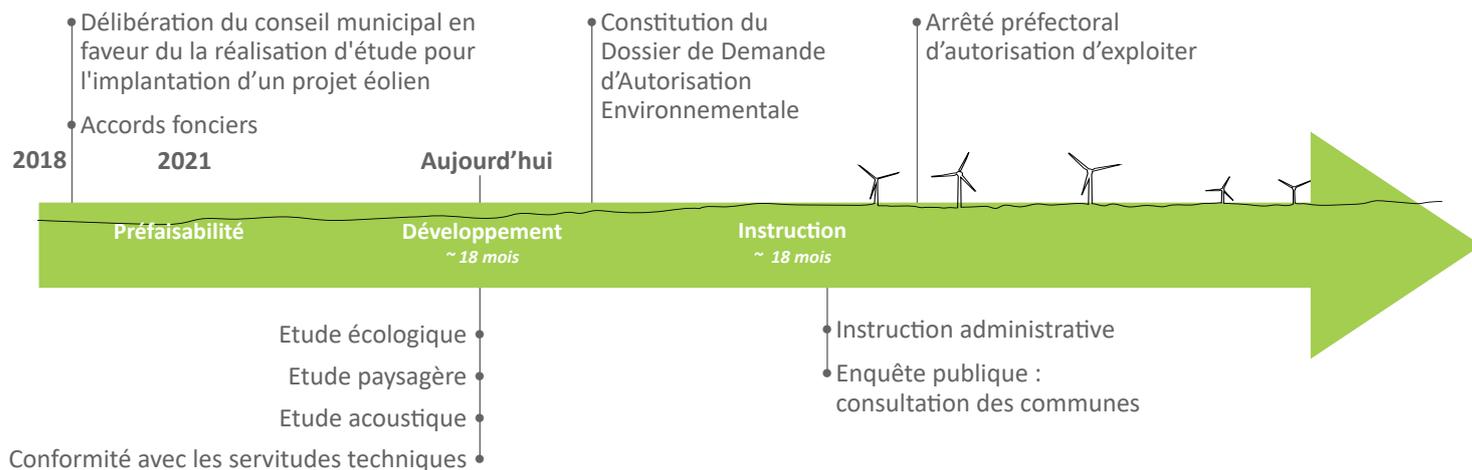
Dans le cadre de l'étude écologique, le mât de mesure permet de positionner deux capteurs à ultrasons (SM3BAT) qui suivent et enregistrent l'activité des chauves-souris en altitude.

La mesure de vent sur site et aux altitudes adéquates à l'énergie éolienne, aux alentours de 100 mètres de haut, permettra de confirmer l'intérêt du site en terme de production d'électricité.

Sur ce point, JPee s'engage, à l'issue de la campagne de mesure (1 an minimum) de rendre publique les vitesses de vent qui auront été mesurées. Le mât de mesure restera sur site environ 12 mois.



Déroulé d'un projet éolien



Les prochaines étapes

- Installation du mât de mesure ;
- Finalisation des études environnementales ;
- Lancement de la concertation sur le projet.

Pour déposer vos observations et questions :
www.controis-en-sologne-41.concertation-jpee.fr



Toutes les informations sur le site :
www.controis-en-sologne-41.parc-eolien-jpee.fr



S'inscrire sur la liste de diffusion :



135 salariés



305 000 personnes alimentées (chauffage compris)



427 MW parcs en exploitation

JP Energie Environnement (JPee) est un producteur français et indépendant d'énergie d'origine renouvelable. Depuis 2004, l'entreprise développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques. La société est implantée à Caen (siège social), Paris, Nantes, Bordeaux, Bourges et Montpellier.

En 2022, JPee a produit 680 000 MWh, l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 300 000 habitants, soit la ville de Nantes. Avec nos 135 collaborateurs répartis sur 6 agences, un portefeuille de projets en construction et en développement en forte croissance, nous poursuivons notre engagement au service des territoires, et ambitionnons pour 2026 une capacité installée d'1 GW de projets solaires et éoliens.



Depuis 2019, la Banque des Territoires nous accompagne en entrant au capital de chaque nouvelle installation, solaire et éolienne, en exploitation.

Contact

JPee (Agence Nantes)

1 rue Célestin Freinet, 44200 Nantes
Tél. : 02 14 99 11 52
www.jpee.fr

Théo Bouckaert

Chef de projet éolien en charge du projet éolien du Controis-en-Sologne
theo.bouckaert@jpee.fr